

TOUT BUGEY-SUD

n°3 | Novembre 2021

Le magazine de la
communauté de communes
www.ccbugeysud.com

 @CCBugeySud



P. 6-7 | Dossier

Le projet de territoire

P. 8 | Décryptage

**Transfert des
compétences Eau
et Assainissement**

P. 9 | Les actualités

**Ouverture
d'une Maison
France Services**

P. 11 | La destination

**Découvertes :
Lupa, une aventure
patrimoniale à
énigmes**



BUGEYSUD
Communauté de communes

Votre communauté de communes vous informe désormais via les réseaux sociaux.

Facebook :

@CCBugeySud

LinkedIn :

@Communauté de communes Bugey-Sud



Ilot Grammont - 46, Rue du Lieutenant Argenton
01300 Belley



LA CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

100%

de satisfaction générale après consultation du médecin



67%

auraient renoncé aux soins ou choisi l'automédication sans la cabine de téléconsultation

100%

envisagent de réutiliser le service de téléconsultation

14 ans

âge minimum

(venir accompagné d'un représentant légal pour les mineurs)

01 70 81 49 46

pour prendre rendez-vous par téléphone

Les téléconsultations se font uniquement sur rendez-vous :

• Par internet : [imedians.com](https://www.imedians.com)

Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : **BEL149**

• Par téléphone : **01 70 81 49 46**

• Consultations :

Lundi : 13h30-17h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h

• En savoir plus : www.ccbugeysud.com

Pour faciliter l'accès aux soins, la communauté de communes Bugey-Sud et le Département de l'Ain, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, mettent à disposition une cabine de téléconsultation médicale. **C'est un dispositif qui permet de consulter un médecin à distance dans des conditions quasi-similaires à celles d'un cabinet traditionnel.**

La communauté de communes Bugey-Sud accueille le public au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley.

Les heures d'ouverture au public sont du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :

accueil@cbugeysud.com
www.cbugeysud.com | 04 79 81 41 05

Localisation des services de la CCBS

Au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley :

- Accueil du public
- Administration générale
- Communication
- Trimax (déchets)
- Cycles de l'eau - Gemapi - Spanc
- Systèmes d'information et numérique
- Direction générale des services
- Ressources humaines et coopération territoriale
- Finances
- Commande publique

Au 34 Grande Rue à Belley :

- Tourisme, culture et patrimoine
- Population, qualité de vie et citoyenneté
- Voirie
- Bâtiments
- Mobilité (VAE, TAD)

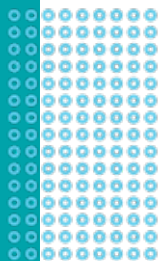
Actipôle à Virignin :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace et planification (urbanisme)

Piscine, avenue Paul Chastel à Belley

Adresse postale :

34 Grande Rue - BP 3 - 01300 Belley



L'édito

Les élus de la communauté de communes Bugey-Sud se sont engagés dans l'élaboration de leur projet de territoire.

Cette démarche est essentielle pour notre intercommunalité car elle va guider notre action pour les 10 prochaines années.

Il s'agit pour notre collectivité de mesurer ses forces et ses faiblesses, pour mieux valoriser ses atouts.

Ce projet de territoire doit nous permettre d'élaborer, ensemble, une vision d'avenir parce que certains choix cruciaux doivent être faits dès aujourd'hui.

Engager une dynamique locale autour de l'emploi, de l'habitat, du transport et des services de proximité est nécessaire pour favoriser l'attractivité de Bugey-Sud et permettre son développement durable et maîtrisé.

L'enjeu est clair : proposer un service public de qualité garant d'un équilibre entre la vitalité de nos communes, de notre territoire et la préservation de notre cadre de vie.

Ce projet sera décliné par des actions mettant en œuvre cette ambition au service des habitants.

Néanmoins, la concrétisation de ces actions se fera dans un cadre politique intangible : la maîtrise de la dépense publique et la recherche de nouvelles recettes pour toute nouvelle charge ou compétence exercée.

Pour cela, le soutien financier de tous nos partenaires (Europe, État, Région, Département, ...) est essentiel.

Nous utiliserons tous les leviers disponibles pour financer de nouveaux services de proximité, comme c'est actuellement le cas avec la création de la Maison France Services subventionnée par l'État.

Ce nouveau service répond à notre volonté de rapprocher l'administration des citoyens et de lutter contre l'exclusion numérique, notamment dans les zones rurales.

Il complète les différents pôles de notre collectivité en cours de structuration avec l'arrivée d'une nouvelle directrice générale des services, pour mobiliser toujours plus de compétences et d'expertise pour notre territoire et ses habitants.

Je vous souhaite une excellente lecture.



Pauline GODET,
*Présidente de la communauté
de communes Bugey-Sud,
Maire de Valromey-sur-Séran*

Directrice de publication : Pauline GODET
Rédacteur en chef : Christophe GIBOULET
Conception - rédaction : Service communication,
Audrey CANDY LLAMAS - Résonance Publique
Photo de couverture : Laurent MADELON
Crédits photos : Laurent MADELON - Département de
l'Ain - Communauté de communes Bugey-Sud -
Michèle DAMELET - Club Aviron Bugey Haut Rhône -
Association LE MUR LMS.
Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France
par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300. IMPRIM'VERT
Tirage : 18 000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud

34 Grande Rue - BP3 01301 BELLEY Cedex

Tél. 04 79 81 41 05

accueil@cbugeysud.com | www.cbugeysud.com



Aménagement

Vous pouvez désormais emprunter la passerelle de Virignin - La Balme !

La passerelle suspendue franchissant le Rhône entre Virignin et la Balme est ouverte à la circulation depuis le 23 juillet. Très attendue, elle permet d'assurer la continuité de l'itinéraire ViaRhôna qui relie le lac Léman à la mer Méditerranée et de sécuriser le passage des cyclistes entre la Savoie et l'Ain.

Ce nouvel équipement, long de 170 mètres et large de 2.20 mètres, participe à l'attractivité touristique du territoire tout en respectant les enjeux naturels et patrimoniaux du secteur. La passerelle, avec vue imprenable sur le Rhône, se situe effectivement en zone Natura 2000, et à proximité du défilé de Pierre Châtel, Espace Naturel Sensible, l'un des 5 sites classés de la région. Elle a été inaugurée le vendredi 17 septembre en présence de tous les partenaires du projet.

Sport

Des championnes de France d'aviron sur le territoire !

Du 14 au 18 juillet 2021, le club Aviron Bugey Haut Rhône a emmené 17 jeunes au championnat de France de Mantes-la-Jolie. Keziah GUEGUEN-BRAZIL, Laure BOUVET, Ella MILLION-ROUSSEAU et Camille FOGLIA se sont imposées en remportant toutes leurs courses et sont devenues championnes de France, dans la catégorie J16. Une magnifique victoire face à de grands clubs français, qui valorise tout le travail accompli depuis janvier 2020. La communauté de communes Bugey-Sud, qui gère la base d'aviron de Virignin, félicite ces athlètes et leur souhaite bonne chance pour les prochaines compétitions.



Environnement

Nettoyage des conteneurs semi-enterrés du territoire !



Pour diminuer les impacts environnementaux et s'inscrire pleinement dans une démarche de développement durable, la communauté de communes Bugey-Sud a installé, depuis 2016, des conteneurs semi-enterrés ou enterrés « Trimax » sur l'ensemble du territoire.

Pour garantir une bonne hygiène et pallier les nuisances dues aux odeurs et aux parasites, des campagnes de nettoyage sont réalisées plusieurs fois dans l'année :

- **2 fois** pour les conteneurs « gris » des ordures ménagères,
- **1 fois** pour les emballages recyclables, le papier et le verre.

La cuve de stockage amovible, le silo en béton immobile enterré et étanche et la trappe sont entièrement décapés et désinfectés. Ces opérations de nettoyage se font dans une démarche respectueuse de l'environnement avec du matériel de lavage haute pression à l'eau chaude et des produits biodégradables.

La prochaine campagne de lavage se déroulera au printemps 2022.



Tourisme

De nouvelles aires de camping-cars à Virignin et à Brégnier-Cordon

Pour proposer une offre adaptée aux camping-caristes et développer l'attractivité touristique du territoire, la communauté de communes Bugey-Sud, la commune de Brégnier-Cordon et CAMPING-CAR PARK se sont associés pour créer deux nouvelles aires sécurisées et accessibles toute l'année.

L'aire de Virignin

Située en plein cœur du port de plaisance, dans un espace au calme, l'aire de Virignin a une capacité de 32 places. L'ouverture de la passerelle permet de profiter pleinement des balades à vélo.

L'aire de Brégnier-Cordon

D'une capacité de 23 places, l'aire de Brégnier-Cordon se situe sur le site de l'ancien camping municipal. Au bord du fleuve et le long de la ViaRhôna, elle bénéficie d'une situation géographique idéale.

Pour séjourner sur une aire de CAMPING-CAR PARK, il faut posséder la carte PASS'ETAPES.
Plus d'informations : www.campingcarpark.com



Social

Bugey-Sud s'engage aux côtés des communes pour la petite enfance et la parentalité

La communauté de communes Bugey-Sud s'engage pour répondre aux besoins des habitants du territoire dans les champs de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'accès aux droits ou de l'animation de la vie sociale. Une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée vendredi 17 septembre en présence des élus de Bugey-Sud, de la CAF de l'Ain et des communes d'Artemare, de Brégnier-Cordon, de Ceyzérieu, de Culoz et de Haut Valromey pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions mises en oeuvre sur ces thèmes.

Gemapi

Des travaux dans la Réserve Naturelle du marais de Lavours



Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la communauté de communes Bugey-Sud, en partenariat avec la Réserve Naturelle Nationale du Marais de Lavours, mène actuellement d'importants travaux de réhabilitation environnementale du Sérans, des Rousses et du Merguais.

Ces travaux visent à restaurer les écosystèmes des cours d'eau et du marais pour leur redonner un équilibre naturel là où les cours d'eau avaient été transformés. Le but est de mieux gérer les crues et de favoriser le développement de la biodiversité perdue.

€ COÛT DES TRAVAUX
623 389 € HT

FIN DES TRAVAUX
Fin 2022

Subventions: Région Auvergne-Rhône-Alpes (30%), Département de l'Ain (10%), Agence de l'eau (40%)

Mobilité

Mise en service de la voie verte reliant la ViaRhôna au centre-ville de Belley !

Samedi 4 septembre 2021, la communauté de communes Bugey-Sud a célébré la mobilité douce en inaugurant la voie verte reliant la ViaRhôna au centre-ville de Belley et en organisant la fête du vélo. La communauté de communes Bugey-Sud a en effet aménagé une nouvelle voie sécurisée destinée aux cyclistes et aux piétons, qui permet de connecter la ViaRhôna, le futur centre aquatique, la zone commerciale de l'Ousson et le collège Sabine Zlatin au coeur de la ville et de développer l'économie locale, commerciale et touristique.

€ COÛT DES TRAVAUX
735 917 € HT

financés par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain et la CC Bugey-Sud.



Vie locale

L'Espace Pluriel : un lieu d'échanges pour les habitants



L'Espace Pluriel, lieu ressource situé au coeur du quartier Brillat Savarin de Belley, a été inauguré mercredi 7 juillet 2021. Avec cet Espace, la communauté de communes Bugey-Sud souhaite mettre à disposition des habitants et de ses partenaires un espace de rencontre et de proximité qui permet à tous de se retrouver dans une dynamique collective d'échange et de mutualisation.

Plus d'information: www.ccbugeysud.com ou politiquedelaville@ccbugeysud.com

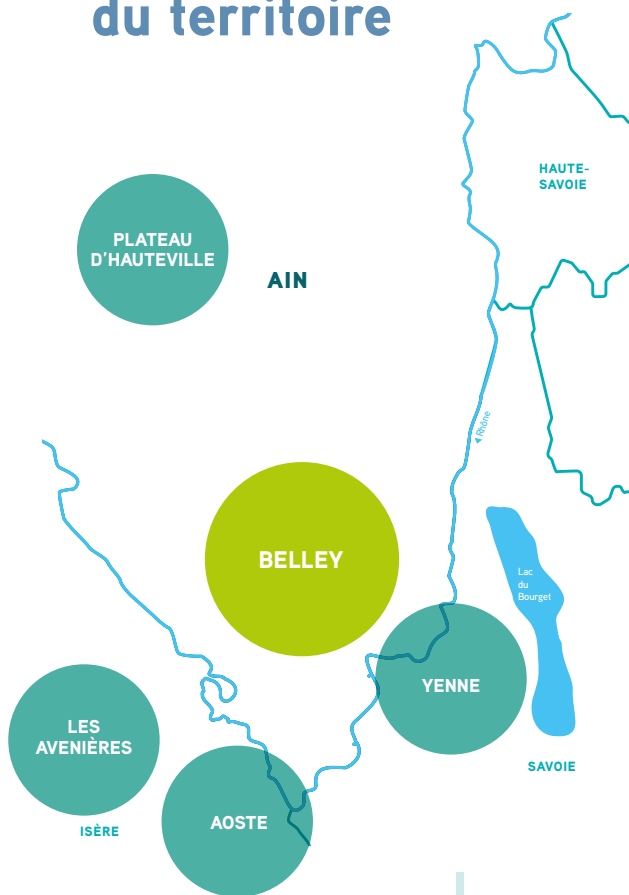
Les oeuvres du festival street art, soutenu par la communauté de communes Bugey-Sud, sont terminées. Venez les observer dans le quartier Brillat-Savarin à Belley.

PROJET DE TERRITOIRE, ACTE 1

PORTRAIT, ATTENTES ET ENJEUX

Le 18 septembre dernier, lors de la 3^e conférence des Maires, le cabinet New Deal a présenté une synthèse de l'étude socio-économique du territoire, des différents ateliers organisés avec les acteurs de Bugey-Sud, des entretiens réalisés avec les Maires, et de l'enquête menée auprès de la population. C'est sur la base de ce diagnostic que le projet de territoire va être élaboré par les élus et les forces vives. Ensemble, ils devront prioriser les actions à mettre en œuvre pour assurer un développement durable et maîtrisé de Bugey-Sud. Ce dossier vise à partager le plus largement possible cette connaissance du territoire.

Portrait du territoire



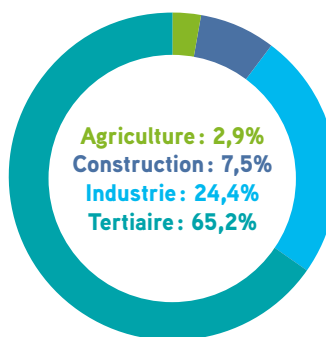
UN TERRITOIRE À DOMINANTE *rurale*

UN TERRITOIRE FORTEMENT POLARISÉ PAR *Belley*

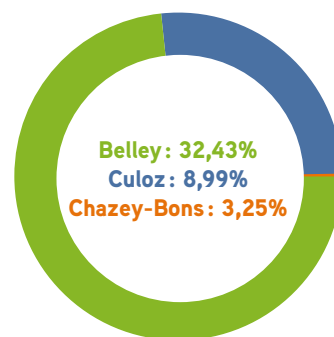
UN TERRITOIRE ORGANISÉ AUTOUR DE *5 bassins de vie*

43
Communes

644
km²



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

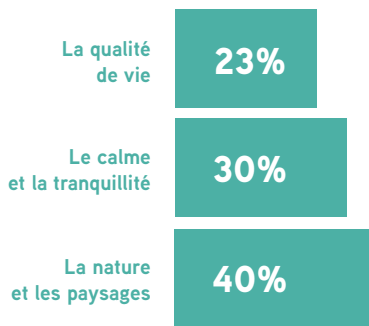
78,74 %
des emplois sont occupés par des résidents.

69,81 %
des habitants travaillent sur le territoire.

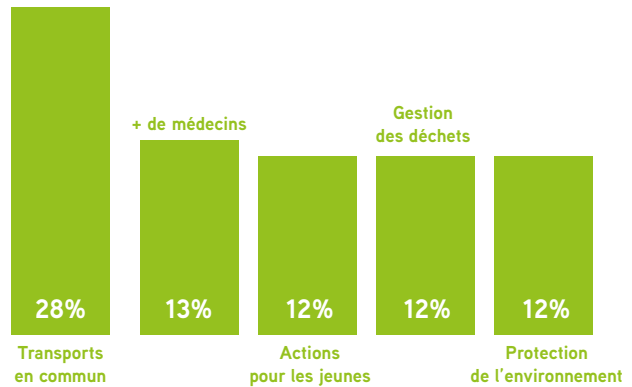
70%
des trajets domicile-travail se font en voiture.

33 837
habitants
71,4%
de l'augmentation totale de la population est composée de personnes de plus de 60 ans.

Atouts du territoire



Attentes des habitant.e.s



75,8%

des logements sont des maisons individuelles et 23,2% sont des appartements.



1,7

demande pour 1 logement social contre 4,4 en moyenne sur le territoire national.

Enjeux du territoire

REDYNAMISER LE TERRITOIRE À TRAVERS...



L'attractivité économique et touristique.

Soutenir l'activité économique pour créer de l'emploi.



L'attractivité résidentielle.

Diversifier l'offre de logements pour attirer les jeunes ménages et rajeunir la population.



Les services.

Développer un haut niveau de service en matière de santé, d'éducation et de services de proximité.



La mobilité.

Faciliter les déplacements dans un contexte contraint.



La jeunesse.

Investir en faveur des jeunes.



La ville-centre et son lien avec le reste du territoire.



...TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT, L'IDENTITÉ RURALE ET BUGISTE, LA QUALITÉ DE VIE.

Transfert des compétences eau et assainissement



Jusqu'à présent, les compétences Eau et Assainissement collectif sont portées par les communes (ou syndicats de communes). Pour exercer ces compétences, elles utilisent leurs moyens propres (agents communaux – régie directe), se font aider par des prestataires privés (contrats d'exploitation), ou confient parfois ces compétences à des délégataires privés qui les exercent à leur place (délégation de service public).

Le patrimoine eau et assainissement sur le territoire de Bugey-Sud

Eau potable



149 ouvrages
654 km de réseau
13 Puits 54 Captages

Assainissement



88 stations d'épuration
410 km de réseau
92% des usagers raccordés à l'assainissement collectif

Le transfert des compétences

C'est la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a rendu obligatoire le transfert de ces deux compétences aux intercommunalités d'ici 2026. Par cette obligation, la loi cherche à concentrer les moyens financiers, techniques et environnementaux pour améliorer la qualité de l'eau pour l'ensemble des habitants (renouvellement du patrimoine, meilleur partage des ressources, amélioration de la connaissance). Cette loi ouvre également la voie à une approche globale de la gestion de la ressource en eau. La compétence milieux aquatiques et prévention des inondations dite « GEMAPI » étant déjà exercée par la communauté de communes Bugey-Sud, c'est l'ensemble du cycle de l'eau qui sera à terme porté à l'échelle communautaire.

1er janvier 2023

Initialement, les élus de la communauté de communes Bugey-Sud avaient choisi une date de transfert de ces deux compétences au 1^{er} janvier 2022. Malgré le travail important engagé depuis 2017 (concertation avec les élus, lancement de schémas directeurs communautaires, réalisation de la cartographie informatisée des réseaux, ...), les élus ont finalement considéré que les conditions n'étaient pas encore pleinement réunies pour un transfert optimal et réussi. Il interviendra donc le 1^{er} janvier 2023 pour construire et bâtir un service pleinement opérationnel qui réponde parfaitement aux besoins du territoire (organisation du service, construction des tarifs, programmation des travaux...).

Ce délai permettra à la communauté de communes Bugey-Sud de mieux accompagner les communes dans ce transfert, d'informer les usagers (comme ce fut le cas avec la conférence sur l'eau organisée avec l'association Eau Bien Commun), et également, d'étoffer les effectifs.

D'ici là, les communes et syndicats resteront vos principaux interlocuteurs sur ces sujets.



Travaux de terrassement du nouveau tracé à méandres des Rousses au droit du marais de Lavours.

La GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

La GEMAPI permet de replacer la gestion des milieux aquatiques et des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire. Les risques d'inondation ou les atteintes à la qualité des milieux ne connaissant pas les frontières administratives, la compétence GEMAPI s'exerce à l'échelle du territoire de la communauté de communes Bugey-Sud.

Dans le Bugey comme ailleurs, nous commençons à percevoir les effets parfois délétères du dérèglement climatique au travers de différents phénomènes parfois irréversibles et qui vont encore s'amplifier (risques d'inondation avec la concentration des fortes

pluies liées à des événements de type méditerranéen, ou baisse du niveau des nappes phréatiques et débit d'étiage plus faible des rivières et/ou prononcé dans le temps). Ce dérèglement climatique va encore amplifier les effets des aménagements passés qui ont souvent rompu l'équilibre naturel des milieux aquatiques. Il est donc nécessaire d'anticiper ces changements.

De façon à pouvoir toujours fournir une eau potable en quantité et en qualité suffisante, nous devons mieux connaître et préserver la ressource, la protéger, lutter contre les pollutions et anticiper les effets du climat.

Financement de la Gemapi

Il était devenu nécessaire de revoir le mode de financement actuel assis seulement sur quelques communes pour des actions et projets bénéficiant à l'ensemble du territoire. La taxe GEMAPI sera mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2022 et affectée spécialement aux actions de la GEMAPI. Votée chaque année par le conseil communautaire, elle sera établie à partir des bases d'imposition fondées sur les taxes du foncier bâti, du foncier non bâti et de la cotisation financière des entreprises.

Pour un foyer type, le coût dépendra du foncier bâti, de la valeur locative du domicile, et sera **inférieur à 10€ par an**. Cette taxe permettra de répondre à la forte demande des communes et de répondre aux enjeux environnementaux de Bugey-Sud.



Montant collecté de la taxe 2022 : **350 000€**



Actions GEMAPI subventionnées à **75%** par les partenaires publics



1,4 millions d'€ d'actions/an : correspond au volume annuel de travaux et d'études générés sur le territoire grâce aux subventions, soit une multiplication par 4 du budget GEMAPI



Leader

Un fonds d'aide au développement rural



Leader (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un fonds européen à destination du développement des territoires ruraux, qui permet de soutenir des projets privés ou publics, individuels ou collectifs. Le Groupe d'Action Locale Bugey (GAL), regroupant 63 communes de Bugey-Sud et de territoires voisins, assure la gestion, l'animation de ce programme et décide des aides à accorder. Les objectifs sont :

- De soutenir les acteurs économiques ruraux, développer l'emploi, les modes doux de transports,
- De développer l'économie sociale et solidaire et promouvoir les filières locales dans le secteur agricole et forestier,
- De développer l'attractivité du territoire par le soutien aux activités culturelles, le patrimoine et les activités de loisirs sport/nature.

60 projets aidés depuis 2017

Les projets phares

- Espace de téléski nautique (Brégner-Cordon)
- Khroma festival (Tenay)
- Festivals « Engrangeons la musique » et « Théâtre de la Chrysalide »
- La fruitière à comté du Valromey

€ 1,8 millions d'€ de fonds européens



Ce dispositif est un formidable levier pour l'entrepreneuriat et pour l'innovation au sein de notre territoire. Il renforce les projets s'inscrivant dans la stratégie du territoire et améliore leur visibilité.

Pierre ROUX, président du GAL Bugey
Vice-président de la communauté de communes
Bugey-Sud en charge des finances

Contact : leader@cbbugeysud.com



Social

Une Maison France Services et des conseillers numériques pour faciliter la vie des usagers des services publics

La crise sanitaire a bousculé la façon de travailler, mais aussi la façon d'avoir recours au service public et de faire ses démarches. Le numérique est aujourd'hui omniprésent dans le quotidien de tous. Une partie de la population se sent délaissée par les services publics, n'a parfois qu'un accès limité aux outils numériques ou est éloignée de ces pratiques. Partant de ces constats, afin de simplifier la relation des usagers aux différents services publics, la communauté de communes Bugey-Sud a décidé de créer une Maison France Services et d'installer des conseillers numériques sur le territoire.

Une **Maison France Services** est un guichet unique de proximité ouvert au public où les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives. Neuf opérateurs sont partenaires de la structure : la caisse d'allocations familiales, les finances publiques, l'assurance maladie, l'assurance retraite, l'agence nationale des titres sécurisés, le point justice, pôle emploi, La Poste, et la mutuelle sociale agricole.

A partir de janvier 2022, la Maison France Services Bugey-Sud ouvrira ses portes à Belley, dans les anciens locaux de Passerelle situés 170 avenue Paul Chastel, à côté du centre social Escale. Des permanences seront également organisées chaque semaine à Champagne-en-Valromey (Maison de Pays, Place Brillat Savarin) et à Groslée-Saint-Benoit (Mairie de Saint-Benoit) pour mailler tout le territoire.

Deux agents vont être recrutés pour assurer l'accueil de cette Maison France Services. L'objectif est de proposer aux habitants de Bugey-Sud une offre de service de qualité et un lien humain essentiel et complémentaire au développement des services en ligne.

C'est dans cet esprit que **deux conseillères numériques** vont compléter le dispositif. Spécifiquement formées à l'accompagnement des personnes qui ne sont pas familières avec l'usage d'un ordinateur ou d'un smartphone, elles sillonneront le territoire en lien avec les communes à travers des ateliers, des formations et des rendez-vous individuels. Chacun pourra ainsi obtenir une réponse adaptée à sa situation individuelle.

De l'accompagnement au numérique à l'aide aux démarches, c'est un service public moderne et à visage humain qui fait un retour salubre sur le territoire de Bugey-Sud.

+ de renseignements

accueil@cbbugeysud.com - 04 79 81 41 05
conseillers-numeriques@cbbugeysud.com



Actipôle Bugey-Sud Park « le Village » - Virignin

La communauté de communes Bugey-Sud a confié au groupe Eltia la création d'un village d'entreprises. Actipôle Bugey-Sud Park accueillera, sur 8 500 m² proposés à la vente et à la location, des entreprises artisanales et de production, ainsi que des activités tertiaires. Ce projet a été conçu avec le cabinet .G architecture de Belley.

Contact : Groupe Eltia - 07 50 63 16 42 -
amaury.derognat@groupe-eltia.com



©.G architecture



Michèle DAMELET, pourquoi vous investissez-vous en tant que Présidente du CODEV ?

Lorsque j'étais commerçante, j'ai été présidente de l'UCAB (Union Commerciale et Artisanale de Belley) qui rassemblait 80 commerçants. Ensuite, j'ai été élue à la Chambre de Commerce et d'Industrie. Cette connaissance du territoire m'a amenée au Conseil de Développement du Pays du Bugey dans les années 2000. Et je suis restée lorsque le Conseil de Développement a été réinstallé sous le précédent mandat dans le cadre de la loi engagement et proximité. Ce qui m'intéresse, c'est l'échange d'idées et le mélange de personnes de tous horizons au service du territoire.

Le CODEV a été réinstallé le 1^{er} juillet dernier, qu'est-ce qui a changé ?

C'est la volonté politique. Juste avant les élections de 2020, la loi engagement et proximité a été modifiée faisant passer de 30 000 habitants à 50 000 le seuil pour lequel l'installation d'un CODEV est obligatoire. Donc il n'est plus obligatoire pour Bugey-Sud. La Présidente, Pauline GODET, a souhaité maintenir le CODEV car il apporte une vraie plus-value citoyenne. Un appel à candidature a été lancé et 60 personnes y ont répondu.

Qui sont-ils ?

Ils viennent d'horizons très divers, c'est très riche. Agriculteurs, viticulteurs, chefs d'entreprise, ingénieurs, commerciaux internationaux.

LE PORTRAIT

Michèle DAMELET, Présidente du Conseil de Développement (Codev)

Après une vie de commerçante impliquée, Michèle DAMELET repart pour un second mandat à la tête du Conseil de Développement. Elle nous explique pourquoi elle s'engage aux côtés de 56 autres représentants de la société civile et à quoi sert le CODEV, notamment dans le contexte du projet de territoire en cours d'élaboration.



Quelle richesse d'avoir autant de personnes qui veulent apporter quelque chose pour le territoire. C'est une chance pour le territoire.

Concrètement, comment fonctionne le CODEV ?

L'assemblée plénière a eu lieu fin août et a nommé une Présidente, deux vice-présidents et un groupe d'animation de 13 personnes. Au total, il y a 57 membres et 6 groupes de travail ont aussi été constitués : économie, mobilité, projet de territoire, tourisme, patrimoine et culture, transition écologique, urbanisme, bâtiment et voirie. Un nouveau groupe va être créé : l'action sociale.

Chaque groupe est indépendant, se réunit une fois par mois et a un délégué qui participe aux commissions de la communauté de communes. Il rend compte du travail de la commission à son groupe qui s'empare des sujets. Les groupes peuvent être saisis par la CCBS.

Sur quels sujets êtes-vous sollicitée ?

La présidente vient par exemple de saisir le CODEV pour réfléchir au projet de territoire. Les groupes de travail vont donner leurs contributions sur les différents enjeux. Et à chaque réunion, un sujet capital et transversal revient : comment le territoire Bugey-Sud va lutter contre le dérèglement climatique. Il faut donc vraiment voir le projet de territoire sous cet angle.

Quelle est la plus-value du CODEV ?

C'est l'expertise d'usage, un regard neutre et franc sur les sujets. Nous ne sommes pas là pour faire de la politique politicienne, mais pour émettre des avis éclairés par des expériences professionnelles, par le retour du terrain.

Et votre ligne directrice ?

L'écoute et le partage. Dans les groupes de travail, on voit des gens travailler ensemble qui ne se seraient jamais parlé autrement. C'est magique ! C'est une fabuleuse école de citoyenneté. Ce serait d'ailleurs intéressant d'aller vers les plus jeunes. Affaire à suivre...

FOCUS

Qu'est-ce qu'un Codev ?

Le CODEV est une instance de concertation et de réflexion sur les politiques publiques à initier.

Les échanges, réflexions et propositions du CODEV éclaireront les élus communautaires dans leurs choix. Le CODEV sera ainsi amené à faire des propositions pour le projet de territoire.

La participation au CODEV se fait sur la base d'un engagement apolitique et bénévole.



LA DESTINATION

LUPA & LA PROPHÉTIE DES OMBRES



La découverte du patrimoine de Belley en énigme !

Premier volet d'une trilogie de parcours à énigmes, le nouveau jeu Lupa et la Prophétie des Ombres marque le lancement d'une nouvelle offre de découverte basée sur l'expérience, l'immersion, le jeu et la cohésion familiale. Cette aventure est imaginée par la communauté de communes Bugey-Sud et l'Office de Tourisme Bugey-Sud Grand Colombier.

Qui a volé la pierre magique de Lupa ?

Pour le découvrir et empêcher la prophétie de se réaliser, vous irez d'énigme en énigme, équipé de votre sac aventure contenant carte, carnet de bord et tout le matériel nécessaire à la résolution des indices. Il vous faudra observer les façades, résoudre des devinettes et vous creuser les méninges ! Chaque étape résolue permettra d'obtenir le code pour ouvrir une boîte secrète, qui contiendra la clé pour continuer le jeu...

Un parcours ludique pour les enfants de 6 à 12 ans, mais aussi pédagogique, puisque le carnet de bord comprend de nombreuses anecdotes sur l'histoire et le patrimoine belleysan. Le parcours est accessible toute l'année et dure d'1h30 à 2h.

Plus de détails : www.bugeysud-tourisme.fr - 04 79 81 29 06
contact@bugesud-tourisme.fr



Sac aventure en vente à 10€ à l'Office de Tourisme (34, Grande Rue à Belley)

Du classique au ludique, retour sur un programme 2021 tout public !

Sur la saison 2021, plus de **2 800 personnes** ont participé aux animations du patrimoine proposées par le service Tourisme-Culture-Patrimoine et l'Office de Tourisme Bugey Sud Grand-Colombier.

45 visites ont été proposées cette saison. 331 personnes ont ainsi découvert les cœurs historiques de Belley, Culoz, Virieu-le-Grand,

Vieu, Glandieu (nouvelle visite cette année), mais aussi le Plateau de Retord et son maquis.

Visites guidées classiques, rendez-vous nature, activités ludiques et manifestations européennes ont ainsi marqué cette saison de découverte des patrimoines historiques, naturels et même préhistoriques de Bugey-Sud !

Événements patrimoniaux européens

Journées Européennes de l'Archéologie (18-19-20 juin)

Les animations proposées à Chazey-Bons par l'association Archéologie Préhistorique entre Saône et Rhône (APSR) et la communauté de communes ont réuni 245 personnes dont 80 scolaires.



Journées Européennes du Patrimoine (18-19 septembre)

Un événement festif et fédérateur avec 35 animations sur 14 communes du territoire et 1600 visiteurs accueillis.

Un projet de rénovation énergétique ?

BUGEYSUD

RÉNOV' +

Service Public de la Rénovation Énergétique

**CONSEIL
DIAGNOSTIC
SUIVI TRAVAUX**

SUR TOUT LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES BUGEY-SUD



**Appelez-nous !
04 79 42 33 46**

Un + pour mes économies d'énergie
Un + pour le confort de mon logement
Un + pour la planète



La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes



BUGEYSUD
Communauté de communes